



FORMATION



Organiser une manifestation exceptionnelle

Objectifs :

Connaitre le cadre réglementaire des manifestations exceptionnelles

Savoir construire, gérer et évaluer son événement

Acquérir des outils de gestion d'un événement

Contenu :

Le cadre juridique des manifestations exceptionnelles

Réglementations applicables à la vente de boissons et de produits alimentaires

Les événements particuliers

Pour qui ? Tout membre bénévole et / ou dirigeant associatif

Intervenante : Marie SARRON BELIN, chargée de point d'appui à la vie associative à l'AGLCA

Durée : 2h30

Tarif : Gratuit

Date : mardi 14 mars 2023 à 19h00

Lieu : Maison de la Culture et de la Citoyenneté - MCC - 4 allée des Brotteaux
01000 Bourg-en-Bresse



Retrouvez toutes nos formations sur www.aglca.asso.fr

Infos / Inscriptions

Naïla Barboucha

04 74 23 29 43

formation@aglca.asso.fr



La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient ce programme à hauteur de 11000€